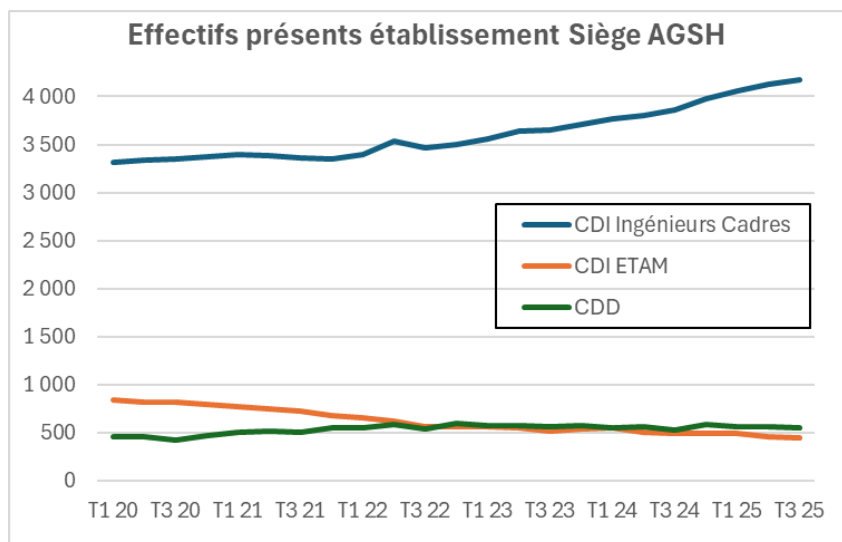
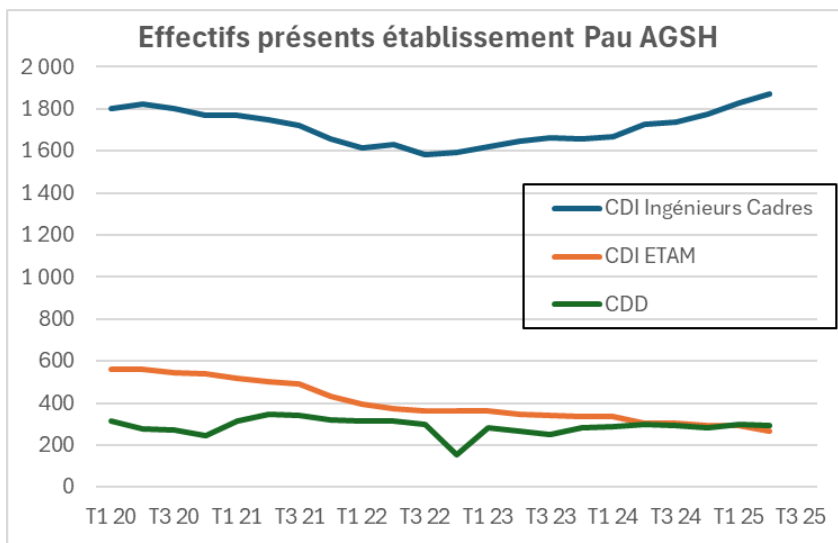




VERS LA DISPARITION DES TAM ?

Depuis 5 ans les effectifs des Techniciens et Agents de Maîtrise sur les établissements de Pau et du Siège « Paris » ne cessent de fondre.

À Pau, les effectifs salariés ont baissé continument entre 2020 et 2022 (à l'exception des CDD – pour une très large part des apprentis et des contrats de professionnalisation - dont les effectifs restent stables).



La reprise des embauches et la remontée des effectifs depuis 2022, ne porte que sur les cadres, sans recrutement de jeunes CDI TAM, recrutements pourtant nécessaires pour compenser les départs et les cadrations de TAM et ainsi conserver les compétences en interne. Ainsi, depuis 2020 on est passé de 563 à 263 TAM en CDI à Pau et de 840 à 454 à Paris...

La situation des ingénieurs / cadres (IC) est revenue à son niveau de 2020 du

côté de Pau (1 803/1 869, soit +66) alors qu'à Paris, les effectifs cadres ont augmenté (de 3 311 à 4 132, soit +822 I/C à Paris).

Le SICTAME UNSA demande plus d'embauches de TAM (et donc celles de CDD en poste) pour remplacer les départs et former les salariés sur le long terme pour conserver les compétences qui seront la richesse de demain.

Le SICTAME UNSA est le seul syndicat à avoir défendu, et ce à plusieurs reprises, **l'égalité de traitement salarial lors du versement de la prime de partage de la valeur (absence de prise en compte du 13^e mois et de la prime d'ancienneté dans l'assiette de ladite prime) et lors des changements de NP pour les TAM.** La réponse de la direction en instance était positive ([Voir PV CSE Pau avril 2024 page 58 et](#)

[septembre 2024 page 76](#)), mais le SICTAME apprend ensuite que cela ne serait pas le cas. **Les TAM sur des postes NP10+ ne peuvent PAS avoir 10 % d'augmentation de salaire en changeant de NP. Ce point a encore été confirmé lors du CSEC AGSH du 13 novembre 2025.**

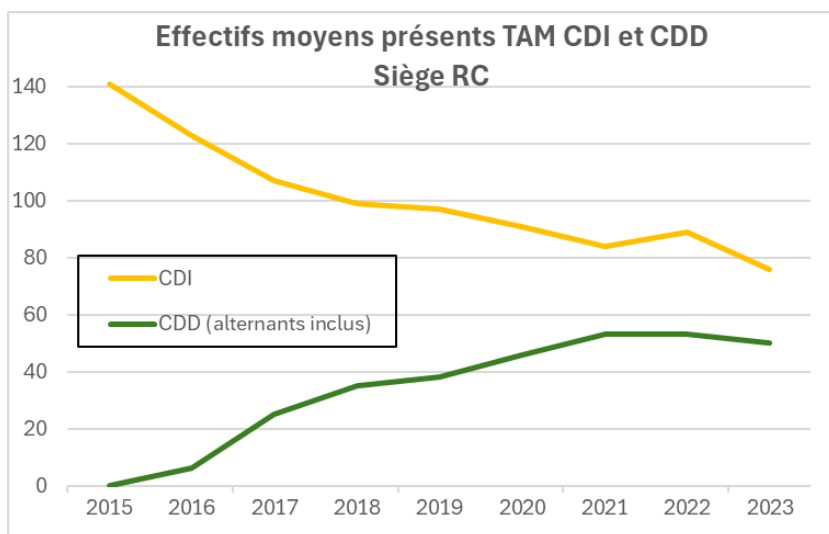
Est-ce une discrimination alors que les I/C y ont droit ? Pour le SICTAME, c'est OUI

Les techniciens en CDI se retrouvent à gérer les signatures de permis, à jongler avec les tâches administratives pour les sujets suivis par les CDD. Et tout cela en étant NP9- ?

On sent bien que les Technicien(e)s et assistant(e)s sont considérés comme un **Moins que...**

À quand une vraie reconnaissance du travail des technicien(e)s et des assistant(e)s ?

Avec des vrais niveaux de postes **valorisant**.



Du côté du Siège RC, les ouvriers ont quasiment disparu du paysage. Néanmoins les effectifs TAM CDI diminuent largement aussi, tandis que ceux des CDD (notamment contrats pro & alternants) augmentaient.

Les effectifs annuels moyens présents CDI sont passés de 684 en 2015 à 423 en 2023, soit une baisse de 187 I/C et de 66 OETAM). En revanche, les effectifs moyens TAM CDD ont crû de 50 personnes (dont contrats pro et alternants).

Si vous aussi vous pensez qu'il faut embaucher plus de technicien(e)s, d'assistant(e)s et revaloriser leurs carrières, votez et faites voter SICTAME UNSA

SUIVEZ NOUS SUR...

... **notre site internet** :

<http://www.sictame-uns-total.org>

... **nos Yammer** :

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Privé](#)

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Public](#)

Contactez-nous en écrivant à :

holding-amont.sictame-uns-ues@total.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

TOUR COUPOLE La Défense Bureau 4D51 01 47 44 76 33

PAU Bureau F16 CSTJF

05 59 83 58 24